

Guide des archives communales CORNILLON-PRES-FONTANIL

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : Saint-Egrève

Canton (depuis 2015) : /

Sous l'Ancien Régime, Cornillon-près-Fontanil était une communauté indépendante, tandis que le Fontanil faisait partie de la communauté de Saint-Vincent-du-Plâtre.

En 1790, les communautés de Cornillon-près-Fontanil et de Mont-Saint-Martin ont été rattachées à celle de Saint-Vincent-du-Plâtre. Elles en ont été détachées de facto en l'an VIII et ont repris leur indépendance.

Par ordonnance royale du 7 octobre 1818, la commune de Cornillon-près-Fontanil a été rattachée à celle du Fontanil (anciennement Saint-Vincent-du-Plâtre).

Le Fontanil a pris le nom de Fontanil-Cornillon le 17 juin 1941.

Se reporter aussi à la fiche du Fontanil-Cornillon.

Historique de la conservation des archives de la commune

Des archives de cette commune ne restent que des bribes (en dépôt).

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie du Fontanil-Cornillon

1. Classées : NON
2. Documents principaux :
Plan cadastral. 1810

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui
Cote : 4 E 547
Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 1991, 8 p. (consultable sur archives.isere.fr).
Métrage classé : 0,30 mètre linéaire
2. Documents principaux :
Rôles d'impositions. 1788-1790
Etat civil. an IV-1818

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :
4E543/78 Délimitation des mandements de Voreppe et Cornillon 1605
4E548/8 Communes du Fontanil et de Cornillon.- Ordonnance royale au sujet de leur
réunion. 1818
L1360 Municipalité de canton de Saint-Egrève² [an IV-an VIII]
2. En mairie de Saint-Egrève :
Délibérations de la municipalité de canton de Saint-Egrève³. an V-an VIII

² La municipalité de canton de Saint-Egrève administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Egrève, Cornillon[-près-Fontanil], Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Martin-le-Vinoux et Sarcenas.

³ La municipalité de canton de Saint-Egrève administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Egrève, Cornillon[-près-Fontanil], Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Martin-le-Vinoux et Sarcenas.